Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202616-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURNON

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 19h00 le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal JEHANNIN, Maire.

Date de convocation : **2 avril 2026**

Membres en exercice	15
Quorum	**8**
Membres présents	14
Nombre de votants	**14**

		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
1	JEHANNIN Pascal	X			
2	GICQUEL Sophie	X			
3	DROUADAINE André	X			
4	CHESNAIS Martine	X			
5	DIGUET Yannick	X			
6	DELAHAYS Elise	X			
7	UGUEN Kévin	X			
8	ROBIN Karine	X			
9	JAN Kévin	X			
10	BERSIHAND Corinne			X	
11	GUILLEMOT Matthias	X			
12	GOUTX Emmanuelle	X			
13	MOULINS Frédéric	X			
14	JULIEN Valérie	X			
15	CLERO Olivier	X			

Secrétaire de séance : Elise DELAHAYS

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202616-DE

Délibération n° 16-2026-04-10	FINANCES LOCALES BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-5 et R.2311-12,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
Vu le compte financier unique 2025 du budget commune

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2025 :
Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaitre :

- Un excédent de fonctionnement de 72 887.36€
- Un excédent de fonctionnement reporté de 96 115.61€
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de **169 002.97€**
- Un déficit d'investissement de 54 008.27€
- Un défict des restes à rélaiser 2025 de 104 800€
- Soit un besoin de financement de **72 228.44€**

	RESULTAT CLOTURE CA 2024	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT CA 2024 (-1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2026 - Dépenses - Recettes	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	231 036,71 €		-54 008,27 €	104 800,00 €	-104 800,00 €	72 228,44 €
FONCT	96 115,61 €		72 887,36 €			169 002,97 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	**169 002,97 €**
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	**- €**
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	**169 002,97 €**
Total affecté au c/ 1068 :	**- €**
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002)	

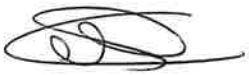
M. le Maire propose de maintenir l'excédent de fonctionnement de 169 002.97€ en recettes de fonctionnement pour le budget primitif 2026 (compte 002).

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202616-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- **VALIDER l'affectation de résultat pour le budget commune**

Le secrétaire
Elise DELAHAYS



Le Maire
Pascal JEHANNIN



Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202616-DE